

DEPARTEMENT
DES
YVELINES

MAIRIE D'EVECQUEMONT

N° 16/25

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

OBJET :

SEANCE EXTRA-ORDINAIRE du 4 avril 2025

**Autorisation de travaux
et demande de Fond de
concours pour la création
de 3 terrains de boules et
pose d'une clôture autour
de l'aire de jeux située
rue de l'Ermitage**

L'an deux mille vingt-cinq, le vendredi 4 avril à 19h00, le Conseil Municipal d'EVECQUEMONT, légalement convoqué en date du 24 mars, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. Christophe NICOLAS, Maire. Conformément à l'article 54 de la loi du 5 avril 1984, la séance a été publique.

Etaient présents : Mme B. ASSAUD, M. L. HABIB DAHOU, M. T. LADREYT, M. JC. BARRAS, Maires adjoints
Mme S. BELLARD FARRELL M. V. BRACQUART,
Mme E. BRAY, Mme C. CAUBET, Mme S. CORNU, M. FURNAL,
Conseillers

Absents : Mme C. JEAN ANGELE a donné pouvoir à Mme C. CAUBET
M. T. ANDRO a donné pouvoir à M. C. NICOLAS
M. N. HERNANDEZ a donné pouvoir à B. ASSAUD

Membres en exercice :

14

Présents :

11

Votants :

14

Madame Béatrice ASSAUD est élue secrétaire de séance

- VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- VU la délibération du Conseil communautaire n° CC_2022-05-19_02.1 concernant le règlement d'attribution du Fond de concours ;
- VU le projet de rénovation du bâtiment des classes primaires ;

Après avoir entendu l'exposé du Maire concernant les projets nommés ci-dessous :

- **Création de 3 terrains de pétanque**
- **Pose d'une clôture autour de l'aire de jeux située rue de l'Ermitage**

Plan de financement :

- Création de 3 terrains de pétanque 17 503.95 € HT
- Pose d'une clôture autour de l'aire de jeux..... 9 121.60 € HT
- TOTAL..... **26 625.55 € HT**

Après avoir pris connaissance des conditions d'obtention du Fond de concours, voté par la Communauté urbaine GPSEO ;

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré à la majorité (13 voix pour, 1 abstention) :

- **ADOPTER** les projets susnommés de création de trois terrains de pétanque et pose d'une clôture autour de l'aire de jeux,
- **AUTORISER** le maire à faire exécuter les travaux susnommés,
- **DÉCIDER** de solliciter auprès de la Communauté urbaine un Fond de concours ET
- **S'ENGAGER** à financer l'opération de la façon suivante :

- **Montant estimé des travaux**..... 26 625.55 € HT
- **Subvention DETR estimée 20%**..... 5 325.11 € HT
- **Subvention Fond de concours 50%**..... 13 312.78 € HT
- **Reste à charge communal 30%**..... **7 987.66 € HT**

N°16/25

- **AUTORISE** le Maire à signer la convention relative à l'opération ainsi que tout document nécessaire à la réalisation des travaux ci-dessus référencés,
- **DEMANDE** l'autorisation pour démarrer les travaux par anticipation,
- **Dit** que la dépense sera inscrite au Budget 2025.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an ci-dessus.

Christophe NICOLAS
Maire d'Evécquemont

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte pour son affichage et sa transmission à la Préfecture de Versailles

